



DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

## CHÈQUE INFLATION

Face à l'inflation, la solidarité est une priorité dans les actions portées par le C.C.A.S de la commune de Villetaneuse. La mise en place des chèques d'inflation est une aide visant à améliorer les conditions de vie de tous. L'éligibilité à cette aide varie selon différents critères :

- Être locataire ou propriétaire sur la commune depuis au moins le mois de février 2025.
- Remplir les conditions de ressources :

Personne seul(e)	Couple	Plafond à ne pas dépasser	Montant accordé
Personne seule		15 098,04 €	60 €
Personne seule avec 1 enfant	Couple	22 647,06 €	80 €
Personne seule avec 2 enfants	Couple avec 1 enfant	27 176,47 €	100 €
Personne seule avec 3 enfants	Couple avec 2 enfants	31 705,88 €	120 €
Personne seule avec 4 enfants	Couple avec 3 enfants	36 675,90 €	140 €
Personne seule avec 5 enfants	Couple avec 4 enfants	40.7640,71 €	160 €
Personne seule avec 6 enfants	Couple avec 5 enfants	45 294,12 €	180 €
Etc.	Etc.	+ 4 529,41 € par enfant en plus	200 €

Le Centre Communal d'Action Sociale, attribue une aide ponctuelle, dérogatoire et exceptionnelle aux personnes concernées et éligibles qui en feraient la demande.

**MONTANT DE L'AIDE PAR FOYER COMPRIS ENTRE 60 ET 200 EUROS**

<b>DOSSIER À RENVOYER COMPLET DANS LES PLUS BREFS DELAIS ET AU PLUS TARD LE 26/09/2025</b>		
Sur place ou par courrier au <b>Centre Communal d'Action Sociale</b> 1 Place de l'hôtel de Ville 93430 VILLETANEUSE	<b>OU</b>	Par mail à <a href="mailto:ccas@mairie-villetaneuse.fr">ccas@mairie-villetaneuse.fr</a>

Merci de fournir des photocopies, aucun original ne sera retourné.

**Seul un dossier complet sera étudié.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET EST AUTOMATIQUEMENT REFUSE**

Pour toute demande d'information : appeler au 01.85.57.39.60

### **Pièces impératives à joindre à votre dossier**

- **La demande d'aide exceptionnelle** complétée et signée ci-dessous.
- **Justificatif d'état civil du foyer**
  - Carte d'identité ou titre de séjour, livret de famille si personne à charge,
- **Justificatifs des revenus du foyer**
  - Le dernier avis d'imposition sur le revenu (2025 sur les revenus 2024)
- **Justificatifs de domicile de moins de trois mois.**
- **Justificatifs du mois de février 2025.**
- **Taxe foncière (pour les propriétaires)**

## DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Nom & prénom du demandeur

Adresse

MAIL Téléphone

N° allocataire CAF ou MSA

Situation de famille

### COMPOSITION DU FOYER ET SITUATION PROFESSIONNELLE y compris le demandeur

Nom	Prénom	Âge	Lien de parenté	Situation professionnelle

**LOGEMENT :**  Locataire  Accédant à la propriété  Propriétaire

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données**

Fait à Villetaneuse, le

Signature du demandeur

Cadre réservé à la commission

Dossier reçu le

Passage en commission le

Décision d'attribution

